



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLARD**

**SEANCE DU 14 AVRIL 2026**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 15</b>	<b>Délibération N°2026-18</b>
<b>Présents : 11</b>	<b><u>Budget Primitif 2026</u></b>
<b>Procuration : 1</b>	
<b>Absents : 4</b>	
<b>Votants : 12</b>	

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 14 AVRIL**, le Conseil Municipal de la Commune de VILLARD, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à 20h00 salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Pierrick DUFOURD, Maire.

Date de la convocation : 27 mars 2026

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Madame Blandine CUGNIER, Monsieur Pierrick DUFOURD, Madame Catherine MICHOUlier, Monsieur Jean-Sébastien MOLITOR, Monsieur Frédéric MOUTHON, Monsieur Joël MOUTHON, Madame Laurette PINGET, Madame Florine QUINTIN, Madame Mireille ROSAY

**EXCUSES** : Madame Lori DUCROZ-LELEVRIER, Madame Stéphanie GACHET-GUINAND, Monsieur Guillaume GOUSSE représenté par Monsieur Jean-Sébastien MOLITOR par pouvoir du 30 mars 2026, Monsieur Mathieu GUINAND

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Blandine CUGNIER est nommée secrétaire de séance.



**Délibération N°2026-18 - Budget Primitif 2026**

*Vu l'avis de la commission Finances réunie le 31 mars 2026.*

Monsieur Jean-Paul COSTAZ, conseiller municipal, présente le projet de budget primitif 2026, M57, ainsi que l'état des indemnités versées aux élus.

En prenant en compte les observations de la séance, le budget primitif M57 2026 est équilibré

- Section fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1 233 436,54€
- Section Investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1 419 373,46€

Après débat et délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif M57 pour 2026.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après avoir entendu le rapporteur,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par 12 voix Pour,**  
**Décide à l'unanimité de :**

**Approuver** le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 233 436,54	1 233 436,54
Section d'investissement	1 419 373,46	1 419 373,46
TOTAL	2 652 810,00	2 652 810,00

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Villard, le 16 avril 2026

Le Maire,  
 Pierrick DUFOURD

Le Secrétaire de séance,





Télétransmise le  
 Affichée le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.